

Visite de travail du Vice-Président du GIEC au CDER

Le Prof. Hoesung Lee, Vice-Président du Groupe d'experts inter-gouvernemental sur l'évolution du climat-GIEC et futur candidat à la présidence du GIEC, a effectué une visite de travail au Centre de Développement des Energies Renouvelable (CDER) le 11 Août 2015. Le professeur Hoesung Lee a été accompagné de son Excellence Monsieur Park Sang-jin, Ambassadeur de la République de Corée en Algérie, de Monsieur Choi Hanchang, Directeur Adjoint, de la Division Climat et la Politique sur la Qualité de l'Air au Ministère de l'Environnement de la République de Corée et d'une délégation de l'Ambassade de la République de Corée en Algérie.



Hoesung Lee a été reçu par le Prof. Noureddine Yassaa, Directeur du CDER et Point Focal du GIEC de l'Algérie. Le Candidat coréen à la présidence du GIEC a exposé sa vision et son programme s'il sera élu Président du GIEC début Octobre prochain lors des élections du prochain bureau du GIEC qui seront organisées en marge de la 42ème session du GIEC.

Le Prof. Yassaa a soulevé quelques points devant être pris en charge par le futur bureau du GIEC, entre autres : associer les scientifiques des pays en développement à l'élaboration des différents rapports du GIEC, les rapports du GIEC ne doivent pas se limiter à la synthèse des articles scientifiques rédigés uniquement en anglais, ils doivent être élargis à d'autres articles, rapports et autres rédigés dans d'autres langues officielles de l'ONU, simplifier la rédaction des rapports de synthèse destinés aux politiciens pour qu'ils soient bien compris en impliquant des personnes spécialistes dans la communication et éviter qu'ils soient trop techniques, relever les insuffisances en termes du manque de données dans les pays en développement faute de l'indisponibilité des moyens d'observation et des infrastructures de recherche dotées des instruments lourds de mesure, assurer plus d'informations sur les activités du GIEC en multipliant des ateliers thématiques dans les pays en développement, contribuer au développement des capacités de la prochaine génération d'auteurs du GIEC, y compris à travers le programme de bourses d'études du GIEC, élaborer un rapport spécial sur la problématique de l'accentuation de la désertification à cause des changements climatiques, traiter les questions d'atténuation et d'adaptations d'une manière équitable et renforcer la connexion entre les trois groupes de travail (GTI, GTII et GTIII), veiller à la neutralité politique des rapports, engager des discussions avec les états membres tout au long de l'élaboration des rapports et pas seulement le rapport de synthèse, en assurant une plus grande transparence et d'indépendance et ne se fonder que sur la rigueur scientifique, engager les scientifiques des pays en développement dans les activités des unités du support technique et du soutien (TSU) du GIEC, en assurant une bonne représentation géographique, promouvoir des collaborations du GIEC avec des institutions, des organisations et des académies scientifiques œuvrant dans le domaine des changements climatiques à l'échelle des pays.

Le GIEC a été créé en 1988 par deux organismes de l'ONU l'organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) en vue de fournir des évaluations détaillées de l'état des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur les changements climatiques, leurs causes, leurs répercussions potentielles et les stratégies de parade. Depuis lors, le GIEC a établi cinq rapports d'évaluation multivolumes. Le dernier ou le cinquième rapport d'évaluation (RE5) a été adopté par tous les états membres (membres également dans l'OMM) en Novembre 2014. Le prochain rapport sera préparé durant la période 2015-2022 (6 à 7 ans). Le GIEC et l'ex-Vice-Président des États-Unis d'Amérique, Al Gore, ont reçu le Prix Nobel de la paix en 2007 pour leur contribution dans le domaine des changements climatiques. Le GIEC n'a pas pour mandat d'entreprendre des travaux de recherche ni de suivre l'évolution des variables climatologiques ou d'autres paramètres pertinents. Ses évaluations sont principalement fondées sur les publications scientifiques et techniques dont la valeur scientifique est largement reconnue.

Les publications officielles du GIEC ont pour objet de proposer une synthèse des connaissances scientifiques. Ces synthèses incluent les publications qui font l'unanimité et celles qui sont contestées par des scientifiques. Ces rapports sont le fruit d'un long débat qui aboutit à un consensus : l'approbation de la version finale du rapport par tous les scientifiques et tous les gouvernements faisant partie du GIEC (la quasi-totalité des pays du monde sont représentés et ont signé l'approbation de la version finale, y compris les États-Unis). Dès lors la crédibilité du GIEC dépend de la qualité du processus d'expertise, ce qui peut s'évaluer de diverses manières : diversité des disciplines et des approches, diversité des intérêts etc. Si le GIEC a souffert de crédibilité, au départ, c'était une critique venant du côté des pays en développement, qui estimaient ne pas être assez représentés dans le processus.

Enfin, il est important de signaler que lors de la 41ème session (précédent la session d'élection du prochain bureau du GIEC) du GIEC qui s'est tenue du 24 au 27 Février 2015 au Siège du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, Nairobi, Kenya, le nombre de siège dans le Bureau du GIEC est passé de 31 au 34 sièges réparties comme suit : 7 (plus 2) sièges pour l'Afrique (Région I), 6 (plus 1) sièges pour l'Asie (Région II), 4 sièges pour l'Amérique du Sud (Région III), 4 sièges pour l'Amérique du Nord, l'Amérique Centrale et les Caraïbes (Région IV), 4 sièges pour le Sud-Est Pacifique (Région V) et 8 sièges pour l'Europe (Région VI). La décision de rajouter deux sièges à l'Afrique a été saluée par l'ensemble des pays africains, elle permettra aux experts du continent d'être fortement représentés dans la haute instance du GIEC et de contribuer ainsi activement dans ses futures activités.